



**Government Defence
Integrity Index**



**FICHE
PAYS**

NIGER

2025





NIGER

Le Niger, vaste pays enclavé au cœur du Sahel, est confronté à des défis politiques, économiques et sécuritaires profondément enracinés qui continuent de façonner sa gouvernance fragile et sa trajectoire de développement. Depuis le coup d'État du 26 juillet 2023, le pays est gouverné par une administration de transition dirigée par le général Abdourahmane Tiani, qui a prêté serment pour un mandat de cinq ans en vertu d'une nouvelle charte adoptée en mars 2025, remplaçant la constitution nationale. De plus, malgré des ressources naturelles considérables, le Niger reste l'un des pays les plus pauvres au monde, avec environ 50,1 % de la population vivant dans l'extrême pauvreté en 2025.¹ Les opportunités économiques restent limitées et l'insécurité généralisée continue d'entraver les investissements, la prestation de services et le développement.

En février 2024, le Niger, aux côtés du Mali et du Burkina Faso, s'est retiré de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), marquant ainsi un tournant géopolitique décisif. Depuis, le gouvernement a réorienté ses partenariats en matière de politique étrangère et de sécurité, réduisant sa dépendance vis-à-vis de ses alliés occidentaux traditionnels et renforçant sa coopération avec de nouveaux partenaires, principalement la Russie et la Turquie.² Dans le même temps, le Niger a approfondi son intégration régionale avec le Mali et le Burkina Faso par le biais de l'Alliance des États du Sahel, un pacte de défense mutuelle visant à faire face aux menaces communes en matière de sécurité.

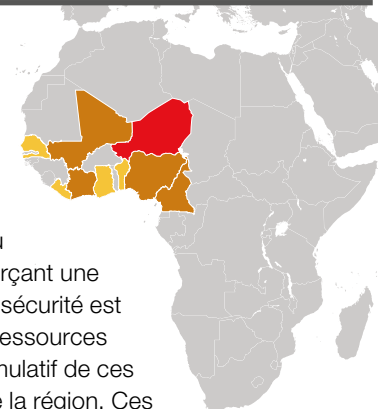
Le pays est confronté à des crises sécuritaires qui se chevauchent et s'intensifient. La région de Tillabéri, à la frontière avec le Mali et le Burkina Faso, reste un foyer de violence lié à l'État islamique et les affiliés d'Al-Qaïda, tandis que la région de Diffa, dans le sud-est, continue de subir les attaques de Boko Haram et de la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique (ISWAP). Ces conflits ont déplacé près d'un million de personnes en 2025 et ont gravement érodé l'autorité de l'État dans une grande partie du territoire.³ Le retrait des forces étrangères, notamment françaises et américaines, à la suite du coup d'État de 2023 a encore affaibli la capacité de lutte contre l'insurrection du Niger et mis en évidence des lacunes persistantes dans la gouvernance et la coordination de la défense.

L'indice d'intégrité gouvernementale de la défense (GDI) 2025 a révélé des risques critiques de corruption dans le secteur de la défense. Le contrôle démocratique s'est effondré depuis le coup d'État de 2023, les audits sont inopérants et la transparence financière est quasi inexistante, avec des dépenses hors budget importantes et des contrôles restrictifs de l'information. Les systèmes de gestion du personnel sont politisés et faiblement appliqués, tandis que les processus opérationnels et d'approvisionnement manquent de garanties contre la corruption, de transparence et de procédures concurrentielles.

Membre du Open Budget Partnership	Non
Convention des Nations unies contre la corruption	Accédée en 2008
Traité sur le commerce des armes	Ratifié en 2015

AFRIQUE DE L'OUEST

La situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest s'est nettement détériorée au cours de la dernière décennie, sous l'effet de l'expansion des insurrections djihadistes, de l'instabilité politique et de la criminalité transnationale organisée. Des groupes armés tels que Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM) et Islamic State Sahel Province (ISSP) ont généré une violence sans précédent, le Sahel représentant désormais près de la moitié des décès liés au terrorisme dans le monde. Ces groupes extrémistes violents se sont étendus vers le sud, exerçant une pression croissante sur les États côtiers, notamment le Togo, la Côte d'Ivoire et le Ghana. L'insécurité est encore aggravée par la piraterie dans le golfe de Guinée, le trafic d'armes, de drogues et de ressources naturelles, ainsi que par la concurrence liée au climat pour l'accès aux ressources. L'effet cumulatif de ces facteurs a aggravé la crise humanitaire et les déplacements massifs de population dans toute la région. Ces problèmes de sécurité se sont accompagnés de coups d'État militaires au Bénin, au Burkina Faso et en Guinée entre 2020 et 2023, qui ont encore affaibli le contrôle civil et la surveillance démocratique.



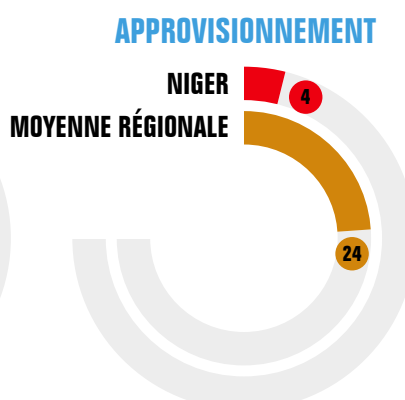
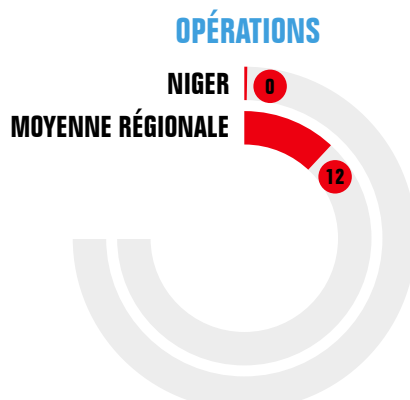
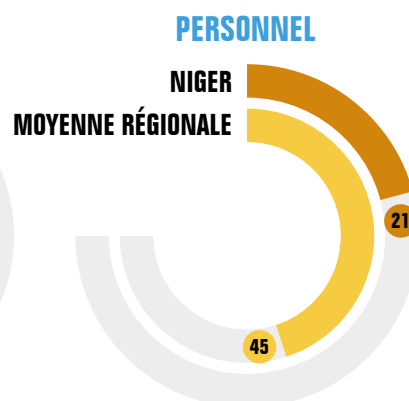
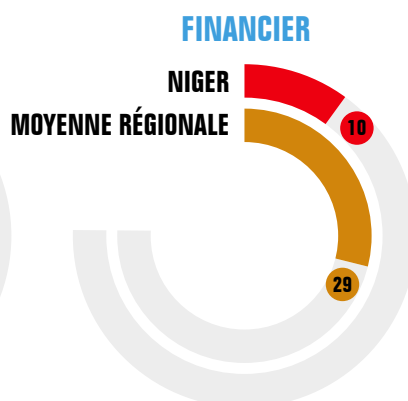
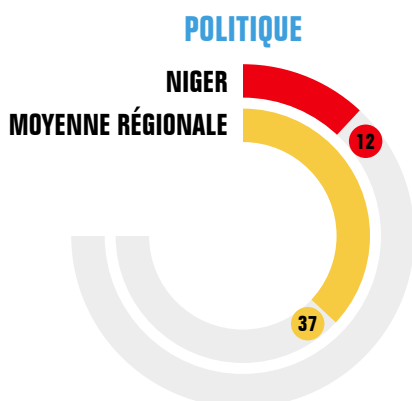
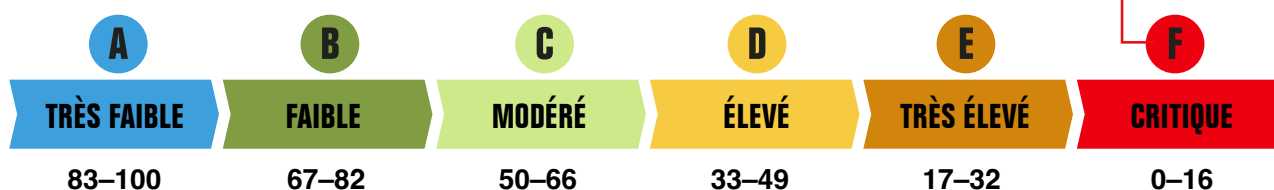
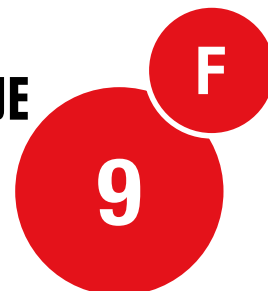
La faiblesse de la gouvernance du secteur de la défense a considérablement compromis la capacité des États à répondre efficacement à ces menaces. Les institutions de défense en Afrique de l'Ouest restent caractérisées par une transparence limitée, une faible responsabilisation et un exceptionnalisme bien ancré en matière de défense. Le contrôle parlementaire est limité par la domination de l'exécutif et des capacités techniques restreintes, ce qui réduit le contrôle civil sur la politique de défense, les budgets et les achats. La transparence budgétaire limitée a affaibli la responsabilité et alimenté la méfiance du public. Parallèlement, des systèmes d'approvisionnement non transparents et discrétionnaires ont accru les risques de corruption, faussé le développement des capacités et détourné des ressources des besoins opérationnels. Si la plupart des États de la sous-région ont ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC), sa mise en œuvre inégale a sans doute continué d'exposer les secteurs de la défense à la corruption (risques), compromettant l'efficacité et la durabilité des mesures de sécurité.



COMPARAISON DES RISQUES

L'indice d'intégrité gouvernementale de la défense (GDI) évalue cinq domaines de risque clés : politique, financier, personnel, opérationnel et achats. Cette section compare les performances du Niger dans chaque domaine avec la moyenne régionale (Afrique subsaharienne).

**RISQUE
CRITIQUE**





CONTRÔLE PARLEMENTAIRE

Contrôle législatif du budget (Open Budget Survey, 2023)	50/100
Dépenses militaires en pourcentage des dépenses publiques (SIPRI, 2024)	2,2%
Membres du comité ayant une expertise en matière de défense (%)	Information pas accessible au public.
Nombre de réunions par an	Information pas accessible au public.
Dernière révision de la politique/ stratégie de défense	La stratégie n'est pas accessible au public.

La gouvernance de la défense au Niger a été profondément remodelée par la trajectoire politique du pays et l'effondrement du contrôle civil à la suite du coup d'État militaire de juillet 2023. Avant la prise de pouvoir, le Niger fonctionnait selon un système semi-présidentiel dans lequel l'Assemblée nationale jouait un rôle significatif, bien qu'imparfait dans la gouvernance de la défense. Les risques politiques dans le secteur de la défense au Niger sont désormais critiques, marqués par l'absence de contrôle démocratique, le manque de débat public et l'implication périodique des institutions et du personnel de défense dans des activités liées à l'exploitation des ressources naturelles et au crime organisé.

Depuis le coup d'État du 26 juillet 2023, toutes les institutions nationales, y compris l'Assemblée nationale, ont été dissoutes, ne laissant aucun organisme chargé d'examiner la politique de défense, les budgets ou les décisions en matière d'approvisionnement.⁴ Le pays fonctionne actuellement sans commission de sécurité ou de défense, ce qui supprime de fait tout contrôle législatif sur ce secteur. Avant le coup d'État, le Parlement, du moins officiellement, examinait le budget de la défense et approuvait les achats dans ce domaine.⁵

Les mécanismes de contrôle et de responsabilisation sont également inopérants. Il n'existe aucune preuve d'audits internes ou externes efficaces. L'inspecteur général des forces armées est chargé des audits internes au sein du ministère de la Défense nationale mais sa capacité à mener des audits crédibles, transparents et indépendants reste incertaine. La Cour des comptes effectuait auparavant des audits externes des dépenses de défense, mais aucune trace de son travail n'a été enregistrée depuis 2019, laissant le secteur sans aucun contrôle financier indépendant.^{6 7}

TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Taux de réponse aux demandes d'accès à l'information liées à la défense	1) % d'accès total ou partiel accordé : Information pas accessible au public.
	2) Nombre de demandes en attente : Information pas accessible au public.
Plaintes liées à la défense adressées au ombudsman/ commissaire #	Information pas accessible au public.
Le commissaire a-t-il autorité sur le ministère de la Défense ?	Information pas accessible au public.
Rapports d'audit sur la défense (2020-2025) #	Aucun
Indice de transparence budgétaire (IBP, 2023)	33/100
Classement mondial de la liberté de la presse (RSF, 2025)	83e sur 180.

Malgré une augmentation de 83 % des dépenses de défense depuis 2020,⁸ le secteur de la défense au Niger reste caractérisé par une opacité financière extrême et des risques de corruption critiques. Seul le montant global du budget de la défense est disponible et aucune information sur les sources de revenus ou les dépenses secrètes n'est divulguée.⁹ Les dépenses hors budget ne sont pas interdites par la loi et les dépenses militaires hors budget seraient substantielles dans le pays. Le décret de 2024 a effectivement supprimé tout contrôle financier sur les dépenses de défense, autorisant des dépenses hors budget illimitées sans contrôle institutionnel.¹⁰

L'accès à l'information est réglementé, mais il n'existe aucun cadre pour classer les documents administratifs ni aucun organisme de contrôle actif.¹¹ Dans la pratique, l'accès du public à l'information est très limité, les autorités militaires exerçant un contrôle strict sur le discours public et les responsables de la défense utilisant leurs déclarations à des fins de communication politique.¹²

Il n'existe pas de cadre juridique clair limitant explicitement la propriété militaire d'entreprises commerciales et l'implication de personnel militaire dans des entreprises privées. Il existe également peu d'éléments permettant d'évaluer la prévalence des entreprises privées non autorisées, mais des enquêtes récentes ont révélé des activités de contrebande d'or et des flux financiers illicites facilités par les forces de sécurité de l'État.^{13 14}



CADRE ÉTHIQUE DU PERSONNEL

Législation sur la dénonciation	Aucune
Nombre de cas de dénonciation dans le secteur de la défense	Aucun
Nombre de violations du code de conduite	Militaire : les données ne sont pas accessibles au public. Civil : les données ne sont pas accessibles au public.
Système de divulgation financière	# Soumis : Aucun. Nombre de violations : aucune.

Les risques liés au personnel sont très élevés dans ce secteur. Bien que la loi prévoit des sanctions en cas de corruption, leur application reste incohérente : des enquêtes sont menées, mais les mesures disciplinaires sont souvent superficielles et influencées par des intérêts politiques ou institutionnels.

Le Niger ne dispose pas de loi spécifique sur la protection des lanceurs d'alerte, et il n'existe aucun canal confidentiel permettant au personnel de défense de signaler des actes répréhensibles. La législation existante ne prévoit que des protections indirectes et inadéquates, laissant les informateurs très exposés aux représailles.¹⁵ De plus, seuls des chiffres agrégés concernant le personnel militaire et civil sont accessibles au public, et les promotions et les nominations à des postes de haut niveau sont largement déterminées par la loyauté politique plutôt que par le mérite.¹⁶

Il existe un code de conduite pour le personnel militaire, mais peu d'informations sont disponibles concernant son champ d'application, sa diffusion ou son application. Un nouveau code d'éthique et de déontologie pour le personnel civil a été adopté en février 2025, mais il ne traite pas clairement des principaux risques de corruption.¹⁷

Même avant le coup d'État de 2023, les formations anti-corruption destinées au personnel de la défense étaient rares et dépendaient des partenaires internationaux.¹⁸ Avec leur retrait, les possibilités de formation restantes ont encore diminué, laissant le secteur avec une capacité minimale pour identifier, prévenir ou atténuer les risques de corruption.

OPÉRATIONS

Effectif total des forces armées (Banque mondiale, 2020)	10 000
Effectifs déployés en opération #	75 (au 31 mai 2025)

Depuis le coup d'État de juillet 2023, la politique de défense et de sécurité du Niger s'est fortement éloignée de ses partenaires occidentaux pour se tourner vers une coopération militaire plus étroite avec le Mali et le Burkina Faso, également dirigés par des juntes militaires, notamment avec la formation d'une force conjointe de 5 000 hommes sous l'égide de l'Alliance des États du Sahel afin de faire face aux menaces communes en matière de sécurité.¹⁹ Cependant, les risques opérationnels dans le secteur de la défense sont jugés critiques, en raison de l'absence totale de procédures visant à intégrer les considérations de corruption et d'intégrité dans la planification et la conduite des opérations militaires. Les risques de corruption ne sont pris en compte dans aucune doctrine nationale de défense et il n'existe aucune formation structurée en matière de lutte contre la corruption pour les commandants ou le personnel déployé. Ces lacunes se sont creusées depuis le retrait des partenaires internationaux de formation, qui a considérablement réduit les programmes de renforcement des capacités disponibles.^{20 21} Rien n'indique que la corruption soit systématiquement évaluée lors de la planification opérationnelle, que du personnel spécialisé soit déployé pour surveiller les risques d'intégrité sur le terrain, ni qu'il existe des lignes directrices pour gérer la corruption dans les contrats opérationnels.



ACHATS DE DÉFENSE

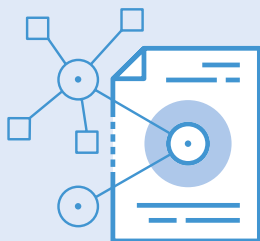
Dépenses militaires (en millions de dollars américains) (SIPRI, 2024)	\$435,88
Concurrence ouverte dans les marchés publics de défense (%)	Information pas accessibles au public.
Principales exportations de défense – vers (SIPRI, 2020-2024)	N/A
Principales importations de défense – provenant de (SIPRI, 2020-2024)	États-Unis (36 %) Turquie (29 %) Russie (17 %) Italie (4,8 %) Égypte (4,8 %)

Les dépenses de défense du Niger ont considérablement augmenté depuis 2020, mais des risques critiques menacent de gaspiller une partie importante de ces ressources. Le Niger a connu un recul total de la transparence et du contrôle des marchés publics dans le domaine de la défense avec l'adoption de l'ordonnance n° 2024-05, qui exempte les acquisitions dans le domaine de la défense de toutes les réglementations relatives aux marchés publics, y compris les mécanismes de transparence et de contrôle.²² Cette ordonnance a marqué un revirement complet des modestes réformes de 2022 qui avaient abrogé les exemptions de 2016 et réintroduit les marchés publics de défense dans le cadre des marchés publics sous un régime dérogatoire.²³

Il n'existe désormais plus de processus clairs de planification des acquisitions et de passation des marchés. La plupart des achats semblent opportunistes plutôt que fondés sur des besoins établis en matière de passation des marchés, et aucune information n'est publiée sur les achats dans le

domaine de la défense. Les acquisitions dans le domaine de la défense reflètent également de plus en plus les alignements géopolitiques. Depuis le coup d'État, le pays a réorienté sa stratégie d'approvisionnement en matière de défense, s'éloignant de ses partenaires occidentaux traditionnels pour se tourner vers des fournisseurs non occidentaux tels que la Russie, la Turquie, la Chine, l'Iran et l'Égypte, chacun jouant un rôle distinct dans les acquisitions militaires du Niger.^{24 25}

Les achats dans le domaine de la défense sont principalement effectués dans le cadre d'appels d'offres restreints ou d'approvisionnement unique, avec un minimum de transparence. L'ordonnance de 2024 a accordé aux autorités de larges pouvoirs discrétionnaires pour attribuer des marchés publics sans appel d'offres ni contrôle préalable. Malgré l'existence de mécanismes de contrôle formels pour les achats dans le domaine de la défense au Niger, rien n'indique que ces mécanismes soient actifs ou fonctionnent dans la pratique.²⁶



La collecte des données GDI pour **le Niger** a été réalisée entre décembre 2024 et août 2025.



NIGER TABLEAU DES SCORES GDI 2025

	Grade	Score
RISQUE POLITIQUE	F	12
Q1 Contrôle législatif	F	0
Q2 Comité de défense	F	0
Q3 Débat sur la politique de défense	E	19
Q4 Engagement des OSC	E	17
Q5 Conventions : UNCAC / OCDE	C	63
Q6 Débat public	F	0
Q7 Politique anticorruption	F	0
Q8 Unités chargées de la conformité et de l'éthique	E	25
Q9 Confiance du public dans les institutions	NS	
Q10 Évaluations des risques	F	0
Q11 Planification des acquisitions	F	8
Q12 Transparence et détail du budget	F	13
Q13 Examen minutieux du budget	F	0
Q14 Disponibilité des informations budgétaires	E	17
Q15 Recettes de la défense	F	0
Q16 Audit interne	F	0
Q17 Audit externe	F	0
Q18 Ressources naturelles	F	10
Q19 Liens avec le crime organisé	E	25
Q20 Lutte contre le crime organisé	F	0
Q21 Contrôle des services de renseignement	F	0
Q22 Recrutement des services de renseignement	NEI	
Q23 Contrôles à l'exportation (ATT)	C	63
Q76 Lobbying	F	0

RISQUE FINANCIER	F	10
Q24 Contrôles relatifs à la cession d'actifs	F	0
Q25 Examen minutieux de la cession d'actifs	F	0
Q26 Dépenses secrètes	F	0
Q27 Accès législatif à l'information	F	0
Q28 Audit des programmes secrets	F	0
Q29 Dépenses hors budget	F	0
Q30 Accès à l'information	E	25
Q31 Propriétaire bénéficiaire	C	50
Q32 Examen des entreprises détenues par des militaires	F	0
Q33 Entreprises privées non autorisées	D	38
Q77 Dépenses de défense	F	0

RISQUE LIÉ AU PERSONNEL	E	21
Q34 Engagement public en matière d'intégrité	E	17
Q35 Mesures disciplinaires à l'encontre du personnel	C	50
Q36 Lanceurs d'alerte	F	0
Q37 Postes à haut risque	F	0
Q38 Effectifs	D	33
Q39 Taux de rémunération et indemnités	C	50
Q40 Système de paiement	D	33
Q41 Impartialité des nominations	F	8
Q42 Impartialité des promotions	E	31
Q43 Pots-de-vin pour éviter la conscription	E	25
Q44 Corruption pour obtenir des affectations préférentielles	D	33
Q45 Chaînes hiérarchiques et paiement	F	0
Q46 Code de conduite militaire	E	25
Q47 Code de conduite civil	E	31
Q48 Formation à la lutte contre la corruption	F	0
Q49 Poursuites pour corruption	F	0
Q50 Paiements de facilitation	E	17

**NOTE
GLOBALE
DU PAYS**

**RISQUE
CRITIQUE**

9

F

NIVEAU DE RISQUE

A	83–100	RISQUE TRÈS FAIBLE
B	67–82	RISQUE FAIBLE
C	50–66	RISQUE MODÉRÉ
D	33–49	RISQUE ÉLEVÉ
E	17–32	RISQUE TRÈS ÉLEVÉ
F	0–16	RISQUE CRITIQUE

	Grade	Score
RISQUE OPÉRATIONNEL	F	0
Q51 Doctrine militaire	F	0
Q52 Formation opérationnelle	F	0
Q53 Planification prévisionnelle	F	0
Q54 Surveillance de la corruption dans les opérations	F	0
Q55 Contrôles dans le cadre des contrats	F	0
Q56 Entrepreneurs militaires privés	NS	

RISQUE LIÉ AUX MARCHÉS PUBLICS	F	4
Q57 Législation en matière d'approvisionnement	F	0
Q58 Cycle des marchés publics	E	17
Q59 Mécanismes de contrôle des achats	F	8
Q60 Publication des achats potentiels	F	0
Q61 Publication des achats réels	F	13
Q62 Normes de conformité commerciale	F	13
Q63 Exigences en matière d'approvisionnement	F	0
Q64 Concurrence dans les marchés publics	F	0
Q65 Contrôles du comité d'appel d'offres	F	0
Q66 Contrôles anti-collusion	F	8
Q67 Attribution du contrat / Livraison	F	6
Q68 Mécanismes de plainte	F	0
Q69 Sanctions à l'encontre des fournisseurs	F	8
Q70 Contrats de compensation	F	0
Q71 Suivi des contrats de compensation	F	0
Q72 Concurrence en matière de compensation	F	0
Q73 Agents et intermédiaires	F	0
Q74 Packages de financement	F	0
Q75 Pression politique dans les acquisitions	NS	

CLÉ

NEI Informations insuffisantes pour évaluer l'indicateur
NS L'indicateur n'est noté pour aucun pays
NA Non Applicable

NOTES DE FIN

- 1 World Bank, « Rapport Pays : Niger », 2024.
- 2 BBC News, « Les troupes russes arrivent au Niger alors que l'accord militaire entre en vigueur », 12 avril 2024 Reuters.
- 3 Haut Comité des Nations Unies aux Réfugiés, « Rapport Pays : Niger », 2025.
- 4 République du Niger, « Décret n° 2023-01 du 28 juillet 2023, suspendant la Constitution du 25 novembre 2010 et créant le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP) ».
- 5 République du Niger, « Constitution de la Vile République, 29 novembre 2010 ».
- 6 République du Niger, « Loi n° 2020-035 du 30 juillet 2020 ».
- 7 Primature du Niger. « Communiqué de presse du gouvernement sur l'audit du ministère de la Défense : Le gouvernement a décidé de procéder au remboursement des montants indûment perçus, soit à la suite d'une surfacturation, soit au titre de paiements pour des services et des livraisons non effectués ou partiellement effectués », 26 octobre 2020.
- 8 SIPRI, « Données sur les dépenses militaires : Niger », 2024.
- 9 République du Niger, « Ordonnance n° 2024-001 du 4 janvier 2024 portant loi de finances pour l'exercice 2024 ».
- 10 République du Niger, « Ordonnance n° 2024-05 du 23 février 2024 ».
- 11 République du Niger, « Ordonnance n° 2011-22 du 23 février 2011 portant charte de l'accès à l'information publique et aux documents administratifs ».
- 12 Disinfo Africa, « Qu'est-ce qui se cache derrière les réseaux en ligne soutenant le coup d'État au Niger ? », 2024.
- 13 République du Niger, « Loi n° 2020-65 du 3 décembre 2020 portant statut du personnel des forces armées nigériennes ».
- 14 Transparency International Niger, « Déclaration de l'Association nigérienne de lutte contre la corruption sur le trafic illicite d'or au Niger », 24 janvier 2024.
- 15 République du Niger, « Décret n° 92-024 du 18 juin 1992 relatif à la répression de l'enrichissement illicite Loi n° 2003-25 du 13 juin 2003 modifiant la loi n° 61-27 du 15 juillet 1961 portant Code pénal ».
- 16 Entretien avec un magistrat, 14 janvier 2025, Government Defence Integrity Index.
- 17 Tamtaminfo, « La fonction publique nigérienne dispose d'un code d'éthique et de déontologie », 15 février 2025.
- 18 Service européen pour l'action extérieure (SEAE), « EUCAP Sahel Niger : mission civile de renforcement des capacités de l'Union européenne », 2020.
- 19 Anadolu Agency, « Le Mali, le Niger et le Burkina Faso conviennent de former une force conjointe pour lutter contre le terrorisme dans la région », 3 avril 2025.
- 20 Service européen pour l'action extérieure (SEAE), « EUCAP Sahel Niger : mission civile de renforcement des capacités de l'Union européenne », 2020.
- 21 The Intercept, « Le coup d'État au Niger soulève des questions sur la formation et l'influence militaires américaines », 2023.
- 22 République du Niger, « Ordonnance n° 2024-05 du 23 février 2024 ».
- 23 République du Niger, « Décret n° 2022-743/PRN/PM ».
- 24 CNN, « Des armes et des instructeurs russes arrivent au Niger alors que la junte renforce ses liens avec Moscou », 12 avril 2024.
- 25 Konrad Adenauer Stiftung, « La stratégie américaine en Afrique de l'Ouest sous Trump », 12 juin 2025.
- 26 République du Niger, « Décret n° 2013-570/PPN/PM du 20 décembre 2013, contenant des dispositions spécifiques pour l'attribution de marchés de travaux, d'équipements, de fournitures et de services liés aux besoins de la défense et de la sécurité nationales ».



ti-defence.org/gdi
GDI@transparency.org

Transparency International UK Numéro d'enregistrement de l'organisme caritatif : 1112842
Numéro d'enregistrement de la société : 2903386

Transparency International Defence and Security (TI-DS) est une initiative mondiale de Transparency International sous forme de réseau thématique. Il s'agit d'une entité indépendante qui ne représente aucune section nationale de TI. TI-DS est seul responsable de l'édition 2025 de l'indice d'intégrité de la défense gouvernementale (GDI) et de tous les produits associés, y compris les fiches pays du GDI.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier le ministère des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas pour son généreux soutien financier à la production de l'indice d'intégrité de la défense gouvernementale. Nous remercions également les nombreux évaluateurs nationaux et pairs qui ont contribué à fournir les données sous-jacentes à cet indice.

Editeur de la série : Michael Ofori-Mensah, *Responsable de la recherche*

Auteur : Léa Clamadieu, *Chargée de recherche*

Chef de projet : Patrick Kwasi Brobbey, *Directeur de recherche*

Design : Colin Foo



Ministry of Foreign Affairs of the
Netherlands